Image not found or type unknown

# prestation depuis plus de quatre ans chez le meme client

Par **pentatonique**, le **07/09/2012** à **11:35**

bonjour
je suis en mission depuis 2008 chez le meme client ( 4 ans +) et il y a des "bruits " de départs car ce client est "hors la loi" par rapport à la réglementation du statut des prestataires , il y a quelques mois on m'a laissé entendre que je pourrais étre embauché .mais je ne vois rien venir .....
je suis à 3 ans de la retraite et je voudrais pouvoir terminer ma carriere chez ce client en tant qu'interne
quels sont mes droits ,
merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **07/09/2012** à **14:38**

Bonjour,
Tout dépend comment cette mission s'accomplit et si un délit de marchandage peut être invoqué...
Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail voire d'un avocat spécialiste...

Par **pentatonique**, le **07/09/2012** à **18:11**

bonjour
merci pourvotre réponse , pour preciser cette mission est "un poste unique" à savoir ce n'est pas en régie ! au niveau des représentants du personnel c'est sans suite car prestation

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés